

## Permanence Direction Départementale des Finances Publiques



Permanence Direction Départementale des Finances Publiques

### Information :

La Direction départementale des Finances Publiques du Gers assurera une permanence dans les locaux de la Communauté de communes, à Vic-Fezensac (Complexe des Cordeliers – 18, rue des Cordeliers).

### Tous les vendredis, de 9 h à 13 h

Les contribuables qui le souhaitent, quelles que soient leurs questions, peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat de France Services à la communauté de communes au **05 62 64 89 63**.